

Le mémoire de M2 MEEF EN 2020

Certains étudiants s'inquiètent, notamment parce qu'ils n'avaient pas terminé la récolte des données nécessaires au travail de mémoire avant la fermeture des établissements.

Il est impossible de proposer une réponse unique, les configurations étant très différentes :

- Récolte de données finie ou quasi finie/à peine commencée
- stagiaires / étudiants (avec un concours a priori en fin d'année universitaire)
- Données alternatives pouvant être trouvées sur le web / données propres impératives, etc.

Cette note a donc uniquement vocation à donner des idées aux tuteurs de mémoires afin d'envisager la poursuite du travail de la façon la plus pertinente et la plus juste possible.

I. Le travail de mémoire

Trois grands profils vont se dégager parmi les stagiaires/étudiants :

1. Ceux qui ont réalisé leur recueil de données avant la fermeture des établissements

⇒ Réalisation du mémoire comme prévu

2. Ceux qui ont partiellement réalisé leur recueil de données

Si les données disponibles sont susceptibles de donner lieu à des analyses permettant une évaluation de la démarche de recherche, les ajustements peuvent être limités

- ⇒ Renforcement éventuel de la partie théorique (si la suite du mémoire est anticipée comme un peu faible)
- ⇒ Présentation de la méthodologie en explicitant ce qui n'a pas pu être effectué
- ⇒ Première analyse à partir des données disponibles, en explicitant quelles sont les données manquantes et les analyses qui auraient pu être menées si elles avaient été recueillies. Une discussion des résultats obtenus par rapport à la littérature existante sur le sujet du mémoire peut aussi être envisagée.

Si les données disponibles sont trop parcellaires : cf. cas 3

3. Ceux qui n'ont pas de données ou des données trop parcellaires

Différentes modalités peuvent être envisagées, en fonction des situations (relève de la discussion entre étudiant/stagiaire et directeur de mémoire)

- ⇒ Mémoire avec une partie théorique très renforcée, une présentation méthodologique très explicite de ce qui était envisagé et des résultats qui étaient attendus (Que cherchait-on à montrer ? En réponse à quelle hypothèse ? avec quelle méthodologie ? Quels indicateurs avaient été pensés ? Quels outils d'enquête avaient été construits ? Qu'en attendait-on ? etc.)
- ⇒ Mémoire de type "revue de littérature sur un sujet", avec des liens ou
 - avec les programmes
 - avec des exemples de préparations de séances-séquences faites (ou projetées)
 - avec une analyse de manuel sur ce sujet
- ⇒ Possibilité que le directeur de mémoire fournisse un corpus, une proposition de séquence ou une ressource pédagogique à analyser. L'important est alors que la partie théorique soit développée et permette une analyse distanciée des matériaux fournis.

II. Remarques concernant le calendrier et les modalités d'évaluation

La direction a acté le principe du maintien des soutenances (dans toute la mesure du possible), qui pourront si nécessaire se tenir à distance, à partir de mémoires reçus par messagerie électronique.

D'éventuels ajustements de calendriers (à la marge) seront communiqués par la direction de l'INSPÉ d'ici une dizaine de jours.

Il sera nécessaire d'adapter les grilles d'évaluation aux nouveaux attendus du mémoire. Des éléments seront prochainement communiqués aux responsables de parcours afin de les guider dans l'aménagement de leurs grilles actuelles.